

Année 2019 : retour sur une année riche en réalisations

Faits marquants de l'année : récompense environnementale, efforts énergétiques, stationnement, travaux, liaison inter-quartiers Mayac - Mas de Mèze, l'extension du site remarquable patrimonial, ex-secteur sauvegardé - et à venir : la maison des adolescents. Publié le 13/01/2020

Publié le 13 janvier 2020



Voeux 2020, le maire d'Uzès revient sur les faits marquants de 2019, entouré du conseil municipal.

En présence des autorités civile, militaire et religieuse, des représentants des associations d'Uzès, le maire d'Uzès, entouré du conseil municipal a présenté, jeudi 9 janvier 2020, dans une salle polyvalente remplie ses voeux à la population.

Dans une premier temps, les actions menées autour des efforts énergétiques et environnementaux ont été abordées. Le maire rappelait les dernières récompenses obtenues *"après les trois étoiles du guide vert Michelin, les trois grenouilles, Terre saine, récompense collective a été obtenue, au bout de deux ans avec plus aucun traitement phytosanitaire, sur tout le domaine communal, y compris les cimetières."* Il ajoutait *"difficile à faire comprendre..."* Avec cette démarche Zéro phyto, une balayeuse électrique a pu être acquise, soutenue par la subvention allouée.

Le contrat de perfomance énergétique signé avec la société SPIE a permis de remplacer les éclairages publics par des LED, et d'illuminer les principaux monuments historiques de la ville dont la mairie et l'office de tourisme, avec le souhait de poursuivre les efforts sur d'autres bâtiments publics.

Grands dossiers : la liaison inter-quartiers...

<https://www.uzes.fr/actualites/annee-2019-retour-sur-une-annee-riche-en-realisations?>

La [liaison inter-quartiers Mayac-Mas de Mèze](#) fait partie des "grands dossiers bouclés", rappelant l'historique du dossier, "avec la déclaration d'utilité publique pour céder les terrains, la mise en place d'une piste cyclable" et bientôt les "2 300 arbustes et 300 arbres à planter". Elle permet d'éviter les ralentissements en centre-ville. D'autres dossiers sont évoqués dont le stationnement, le pavage et l'amélioration des réseaux enterrés sur les boulevards du centre ancien, ainsi que la rénovation des deux places, Albert 1er et Belle Croix, la propreté confiée à la société de propreté urbaine, Océan, et l'entretien de la vallée de l'Eure par une brigade verte avec la remise en service du pont de singe, arraché par les inondations.

Pour le **stationnement**, plusieurs mesures réalisées sont évoquées la gratuité du parking des Marronniers pour la première heure, la mise en oeuvre du forfait à 40 euros par mois pour les résidents, l'installation de parcs à vélos ou d'arrêts minutes, réalisés en concertation avec les commerçants, avec le projet de construire un nouveau parking sur un terrain d'un hectare, sur l'avenue Georges Pompidou.

L'**investissement dans les écoles** avec 612 000 euros consacrés à l'entretien des bâtiments, et 500 000 euros par an, pendant trois ans, au Groupe scolaire Jean Macé.

L'extension du secteur sauvegardé et la future maison des adolescents

"L'extension à 47 hectares du secteur sauvegardé sera définitivement validée lors du conseil municipal de jeudi prochain" annonce l'édile "et l'étude pour la création de soixante jardins familiaux en bordure de la déviation est lancée". L'architecte est désormais désigné.

La **mutualisation mise en place avec l'intercommunalité** a permis également l'entretien des bâtiments : médiathèque, office de tourisme, la future maison des adolescents, la zone de Carrefour. La création d'un **nouvel espace aux anciennes casernes**, cette maison des adolescents, dont les locaux ont été mis à disposition par la mairie sera gérée par la Communauté de communes Pays d'Uzès. Il comprendra également une salle pour les associations de 55 m², la maison des métiers d'art, sur une surface de 159 m² à disposition de l'association Angélique qui sera inaugurée, par elle, fin février. Toujours pour les associations, en avril, le club la Fénestrelle, le bridge et l'Accueil des villes françaises (AVF) seront installés à la résidence Soleil.

Enfin, la Ville consacre un budget de 900 000 euros par an à **la culture**. Pour la construction de l'Ombrière, le futur centre culturel et de congrès, la mairie a cédé gracieusement un terrain et mutualisé ses parkings à la communauté de communes. Après avoir remercié "l'équipe municipale" ainsi que les maires et délégués "pour le travail commun réalisé par les 32 communes du Pays d'Uzès" a-t-il souligné, le maire est revenu sur le fait marquant de 2019. Il a rappelé l'action commune menée avec les autres élus pour maintenir le centre des impôts sur Uzès. "Sur vingt-six perceptions dans le Gard, seules six resteront en fonction dont celle d'Uzès, donc une grande satisfaction". Ensuite, ses remerciements sont allés aux présidents et membres des 130 associations locales, pour leurs engagements pour le rayonnement et l'attractivité d'Uzès et du Pays d'Uzès "en organisant des manifestations tout au long de l'année et en proposant de multiples activités." Il concluait en présentant ses meilleurs voeux au nom du conseil municipal.



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)